

Inspiration et perspectives de la révolution tunisienne

Cet article a été écrit dans les semaines qui ont suivi la fuite de Ben Ali de Tunisie. Nous le publions avec quelques notes de la rédaction pour tenir compte de l'évolution de la situation depuis les débuts de la révolution tunisienne. Les récents événements, notamment l'institution d'un couvre-feu à Tunis le 7 mai dernier, montrent à quel point le chemin de la démocratie est un chemin difficile, tout particulièrement dans un pays où « l'opposition et les expressions autonomes de la société, [ont été longtemps] muselées, marginalisées et privées des moyens de communication ». Ce qui donne tout leur relief aux réflexions de l'auteur sur les perspectives à venir et les défis à relever.

Chérif Ferjani, ancien prisonnier politique en Tunisie (de 1975 à 1980), est membre fondateur de la section tunisienne d'Amnesty International. Auteur de travaux concernant l'islam et le monde arabe, il a notamment publié *Les Voies de l'islam, approche laïque des faits islamiques* (CRDP de Franche-Comté / Éd. du Cerf, 1996), *Islamisme, laïcité et droits de l'homme* (L'Harmattan, 1992).

Le 17 décembre 2010, un jeune chômeur diplômé s'immole par le feu devant le Gouvernorat de Sidi Bouzid, une ville rurale du centre-ouest de la Tunisie, pour

CHÉRIF FERJANI,
professeur des universités,
chercheur au Groupe de
recherches et d'études sur la
Méditerranée et le Moyen-Orient
(GREMMO), à la Maison de
l'Orient et de la Méditerranée,
CNRS-Université Lyon 2.

protester contre les humiliations de la police, de l'administration et du pouvoir politique qui l'empêchaient de vendre quelques fruits et légumes pour survivre et subvenir aux besoins de sa famille. Le 14 janvier 2011, Ben Ali est tombé comme un fruit pourri. En moins d'un mois de manifestations pacifiques, une dictature policière corrompue, qui a martyrisé le pays durant près d'un quart de siècle, avec la complicité de la France, de l'Europe, des États-Unis et des régimes arabes aussi autoritaires et corrompus, s'est écroulée comme un géant aux pieds d'argile. Comment cela est-il arrivé ? Et où en est, après la fuite honteuse de Ben Ali, la situation de la révolution en Tunisie ?

Pour bien comprendre les ressorts de cette révolution, ses perspectives et les dangers qui la guettent, il est important d'en rappeler le processus, les revendications et les aspirations, avant d'aborder

les défis qu'elle doit relever et les perspectives de son développement.

Un soulèvement que personne n'a prévu

Il convient tout d'abord d'insister sur le caractère particulièrement imprévu de cette révolution. Certes, toutes les révolutions ont plus ou moins un caractère imprévisible, spontané et surprenant. Il est cependant rare de voir une révolution s'enclencher aussi rapidement pour faire tomber en moins d'un mois un dictateur qui avait assis son pouvoir implacable par un quadrillage policier de la société et un verrouillage de tous les espaces d'expressions qui n'ont rien à envier aux régimes les plus totalitaires, sans autres interventions étrangères que celles destinées à aider le régime, et sans que des forces organisées, avec une orientation plus ou moins définie préalablement, en prennent rapidement la direction.

Le premier surpris fut le pouvoir lui-même. Trop sûr de sa capacité à continuer à régner sans partage et inquiétude, il n'a rien vu venir. Il a commencé par opposer au mouvement les mêmes méthodes par lesquelles il s'était maintenu jusque-là (répression, criminalisation du mouvement en en attribuant l'origine à des « extrémistes terroristes » qui veulent nuire aux intérêts du pays) avant d'essayer de calmer la colère, attisée par la répression et par un discours ubuesque refusant de voir la réalité, par des promesses et des mesures d'apaisement qui arrivaient toujours trop tard. Lâchés par l'armée et par les États-Unis, Ben Ali et ses bandes criminelles mafieuses ont pris la fuite cherchant vainement un refuge auprès de leurs protecteurs qui fermaient les yeux sur leurs crimes en les présentant, jusqu'au bout, comme un rempart irremplaçable contre le terrorisme et l'intégrisme.

L'opposition et les expressions autonomes de la société, muselées, marginalisées et privées des moyens de communication avec la société, n'étaient pas moins surprises que le pouvoir. Elles ont réagi plus ou moins tardivement, pour se solidariser avec un mouvement qui avait toujours une longueur d'avance sur elles sans jamais réussir à le rattraper et encore moins à en prendre la direction.

Les intellectuels et les chercheurs, dont je suis, ont fini par intégrer comme une fatalité la difficulté, voire l'impossibilité, de renverser le régime autrement que par un coup d'État ou un embrasement dirigé par les islamistes. Chacun y allait de sa théorie : « la force de l'obéissance », l'« État plus fort que la société », le « syndrome autoritaire » des gouvernants et le « syndrome du nain » d'un petit peuple tunisien pacifiste acceptant la soumission à ses dirigeants autoritaires et corrompus par peur des riches et/ou puissants, sans parler des théories culturalistes expliquant la difficulté de l'avènement de la démocratie par une certaine « exception islamique », etc.

Seuls quelques fins connaisseurs de l'histoire contemporaine de la Tunisie, comme les Marocains Mohamed Sghir Janjar et Abdou Filali-Ansary m'ont toujours dit que le régime de Ben Ali était à contre-sens de cette histoire marquée par plus d'un siècle de réformisme marqué par des figures symboles comme Keireddine, Tahar Haddad, Habib Bourguiba, et des réformes éclairées allant du Pacte Fondamental et de la première Constitution du monde arabe et musulman, au Code du statut personnel et la promotion d'un enseignement moderne très tôt démocratisé. Ils me répétaient sans cesse que ce régime ne pouvait être qu'une parenthèse, qui finirait par se fermer. Ayant perdu tout espoir de la voir se fermer de

mon vivant, je leur rétorquais non sans scepticisme : « Mais quand donc cette parenthèse va-t-elle se fermer ? » Et voilà que Ben Ali est tombé, sans violence, sans intervention des islamistes ou d'une quelconque puissance étrangère, grâce à un mouvement d'inspiration démocratique dont le principal acteur est une jeunesse décrite comme apolitique et incapable de s'intéresser à des causes comme la liberté et la démocratie. Et voilà que les espoirs du réformisme du XIX^e siècle qui ont nourri une partie des mouvements de libération nationale contre la colonisation, et qui ont inspiré quelques politiques des débuts de l'ère postcoloniale, sont à nouveau permis, non seulement en Tunisie, mais dans l'ensemble des pays du Maghreb, du Moyen-Orient, du monde musulman, voire de l'Afrique et d'ailleurs.

Pour que ces espoirs ne soient pas déçus, il faut que tous les acteurs politiques et sociaux qui ont rejoint le mouvement plus ou moins tardivement, fassent preuve de modestie et s'abstiennent de parler en son nom, et de lui imposer au nom du peuple ou au nom de Dieu – et il faut se méfier de ceux qui se donnent le droit de parler au nom du peuple et au nom de Dieu –, une autre orientation que celle qui l'a inspiré jusqu'ici. Quelle est donc l'inspiration du mouvement qui a conduit à la chute de Ben Ali et qu'il convient de préserver ?

Un mouvement social qui s'est politisé progressivement (plus par rejet du pouvoir que par adhésion à un projet ou à un programme politique)

L'acte de désespoir du jeune Mohamed Bouazizi fut l'étincelle qui a mis le feu aux poudres sous les pieds du régime

de Ben Ali. Un mouvement de protestation populaire spontané a gagné très vite toutes les couches populaires et toutes les villes et régions du pays. Il était porté par un mot d'ordre inspiré directement du drame du jeune Bouazizi : travail, dignité et liberté. L'aveuglement du pouvoir, qui n'a eu comme réponse, dans un premier temps, que la répression et la langue de bois, a très vite contribué à la politisation progressive du mouvement. Sur les revendications de départ se sont greffées la dénonciation de la corruption et du pillage des richesses du pays par les familles de Ben Ali et de son épouse, puis l'exigence de la démocratie à travers deux mots d'ordre : pas de nouveau mandat pour Ben Ali et le peuple veut l'alternance au pouvoir. L'incurie du pouvoir, son incapacité à répondre à temps aux revendications, ses promesses démagogiques et tardives qui ont révélé un dictateur aux abois tentant de sauver ce qu'il pouvait en annonçant la mise en place d'une commission d'enquête sur la corruption, la création de 300 000 emplois et le renoncement de Ben Ali à briguer un nouveau mandat en 2014, tout en imposant le couvre-feu et en poursuivant la répression par des *snipers* et des milices pour pallier le refus de l'armée de tirer sur les manifestants, ont amené le mouvement à se focaliser sur une revendication : le départ immédiat de Ben Ali. Lâché par la Maison Blanche et par l'armée, le dictateur s'est enfui sans honneur, et ses protecteurs ont poussé le cynisme jusqu'à lui refuser l'asile. La désignation, dans un cafouillage constitutionnel, du successeur à Ben Ali en la personne de son Premier ministre puis du Président de l'Assemblée des députés, et la formation d'un gouvernement composé majoritairement de ministres reconduits (dont le Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, et les ministres de

l'Intérieur, de la Défense, et des Affaires étrangères), de quelques membres de partis d'opposition, de la centrale syndicale – qui se sont vite retirés –, et de la société civile, n'ont pas arrêté le mouvement. Les revendications se sont radicalisées de jour en jour : après la demande du départ des ministres encartés au RCD¹, le parti de Ben Ali, la séparation entre l'État et ce parti pilier de l'administration et des principaux rouages de la société, de la culture et de l'économie, depuis l'indépendance, est venue la demande de dissolution du gouvernement provisoire², sans vision claire des institutions censées gérer la transition jusqu'à l'organisation d'élections et l'instauration d'un système démocratique. Dès qu'une revendication est satisfaite, d'autres revendications sont formulées. Personne ne sait aujourd'hui quelles seront les revendications des prochains jours. Le processus ainsi décrit montre qu'il s'est agi bien plus d'un soulèvement contre l'incurie, le caractère répressif et antidémocratique du pouvoir, que d'une politisation par adhésion à un projet et à un programme politique clair quant aux institutions à mettre en place, aux moyens pour y parvenir et aux grands choix d'avenir.

1. Le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) est un parti politique tunisien fondé le 27 février 1988 par Zine el-Abidine Ben Ali. Il a été dissout par décision de justice le 9 mars 2011, confirmée en appel le 28 mars 2011. Le RCD avait succédé au Néo-Destour et au Parti socialiste destourien, fondés respectivement par Habib Bourguiba en 1934 et en 1964.

2. Le premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi a démissionné le 27 janvier 2011, provoquant le départ des ministres les plus liés à la dictature. Le deuxième gouvernement de Mohamed Ghannouchi démissionne dès le 27 février. Béji Caïd Essebsi devient alors Premier ministre.

Perspectives à venir et défis à relever

L'inspiration fondamentale de la révolution a été jusqu'ici démocratique. Gardera-t-elle le cap jusqu'à l'instauration d'un système démocratique à l'abri de toute récupération, que ce soit pour restaurer le système contre lequel elle s'est levée, ou par des fuites en avant qui risquent d'accoucher d'une nouvelle dictature ? Jusqu'ici, l'inspiration sociale et démocratique ne semble pas faire place à d'autres orientations, même si on a assisté à la fin de la première semaine après la chute de Ben Ali à une certaine dépolitisation du mouvement avec l'apparition soudaine de revendications corporatistes en déphasage avec les mots d'ordre du mouvement (comme lors des manifestations des policiers, des agents de la protection civile et de la Garde nationale). Les composantes de l'opposition, comme les unions syndicales et les autres expressions plus ou moins organisées de la société, ne semblent pas afficher une volonté d'imposer au mouvement des orientations antinomiques avec son inspiration démocratique. Cependant, elles sont de plus en plus divisées quant à l'avenir de la révolution :

Certains veulent poursuivre le processus de purges, réclament des élections immédiatement pour élire une constituante³ et voter une nouvelle Constitution, sans dire ou savoir clairement dans quel cadre et comment organiser ces élections, avec quel code électoral⁴ et comment prévenir le dérapage auquel des élections mal préparées

3. Cette revendication est satisfaite depuis le 3 mars, une Assemblée constituante devant être élue le 24 juillet, au suffrage universel direct, par liste à la proportionnelle, avec parité hommes-femmes. Une instance de supervision des élections est également créée. Cinquante et un partis se créent entre le départ de Ben Ali et la mi-avril 2011, certains par des anciens ministres benalistes.

4. Un nouveau code électoral est maintenant élaboré.

ont conduit l'Algérie dans les années 1990. Outre les dangers inhérents à la poursuite des purges dans une société où il n'y a pas une famille qui ne compte pas un membre, ou plus, du RCD, et qui n'a pas participé d'une manière ou d'une autre au système de corruption de Ben Ali, il semble difficile de faire table rase du passé sans courir le risque de voir la révolution tunisienne déboucher sur l'avènement d'une nouvelle dictature comme cela s'est toujours passé dans toutes les révolutions qui ont succombé à cette tentation et qui ont ouvert la porte à des décennies de réaction, de restauration ou de régimes totalitaires. Les exemples français et russe, pour ne citer que les plus célèbres, sont riches d'enseignements à méditer pour ceux qui veulent que la révolution tunisienne débouche sur l'instauration de la démocratie. Ce qui incite à la méfiance à l'égard de cette option, c'est qu'on trouve dans les rangs de ceux qui poussent dans cette direction des forces qui, comme la direction de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), font partie des rouages de ce système.

D'autres, sans avoir les moyens de se faire entendre, veulent une période de transition où le nouveau sera obligé de cohabiter avec l'ancien, le temps de créer les conditions nécessaires à l'instauration d'une démocratie viable, à l'instar de ce qui s'est passé en Afrique du Sud. Malheureusement, la Tunisie n'a pas un Mandela capable de demander un tel sacrifice et de se faire entendre par une population qui a mille raisons de ne plus supporter jusqu'à l'odeur du RCD et de sa dictature, et qui, pour ces raisons, peut se laisser entraîner dans l'engrenage de la « purification » qui a toujours conduit à l'avènement de nouvelles tyrannies dévorant jusqu'à leurs propres initiateurs. Faut-il nécessairement un chef charismatique pour porter une telle option ?

Les Tunisiens sont obligés de choisir très vite entre ces options dont aucune n'est parfaite :

- La poursuite des purges répond à une exigence de justice qui risque de tourner à un cauchemar qui rappelle de sombres épisodes qui ont suivi de grandes révolutions. Le chaos irakien, même s'il est le fait d'une intervention étrangère, est le résultat de la même logique de purges par laquelle on a voulu extirper toutes les ramifications du Ba'th⁵ qui, comme celles du RCD, gangrenaient tout le tissu social et économique, et toutes les structures de l'État.
- La demande d'élections immédiates, sans laisser aux différentes expressions de la société le temps de s'organiser, d'élaborer et de confronter leurs programmes, pour que le peuple sache pour qui et pour quoi voter, et avant de mettre en place au moins un Code électoral qui empêche qu'un courant, aussi important soit-il, accapare tous les pouvoirs, surtout après tant de décennies de dictature, risque de conduire à une impasse comme celle dont l'Algérie a du mal à sortir.
- Une solution proche de l'exemple sud-africain ne satisfait pas les exigences d'une justice qui oblige tous les *salauds* à payer la facture de leurs forfaits, mais elle peut préserver les chances d'une évolution pacifique vers l'instauration d'une société démocratique réconciliée avec elle-même.

Dans la situation actuelle, en l'absence d'un mouvement démocratique fort, cohérent et uni autour d'une vision claire de l'avenir, et d'un leader doté de la sagesse et du charisme d'un Mandela, je pense qu'il serait plus prudent de se donner le temps et les moyens d'une transition maîtrisée et prudente. Le gouvernement provisoire

5. Parti fondé après la Deuxième Guerre mondiale à Damas, avec l'objectif d'unifier les États arabes. Il est arrivé au pouvoir en Syrie et en Irak dans les années 1960.

qui doit gérer cette transition, quelles que soient sa composition et sa dénomination, doit se consacrer à la gestion des affaires courantes et à la préparation d'une véritable transition démocratique respectant l'inspiration et les revendications du mouvement qui a conduit à la chute de Ben Ali et qui se poursuit en demandant le démantèlement des rouages de la dictature dont le noyau fondamental est l'État RCD et ses différentes ramifications politiques, économiques, culturelles et sociales. Durant cette période de transition, les expressions politiques et sociales auront le temps et les moyens de s'organiser, d'élaborer et de confronter leurs programmes à travers un débat démocratique qui n'exclut aucune expression ni aucune tendance aussi minoritaire soit-elle et quel que soit son projet ou son attitude par rapport au gouvernement de transition. Tout le monde doit bénéficier d'une totale liberté d'expression, que ce soit à travers les médias ou par des réunions et des manifestations publiques pacifiques, sans aucune forme de répression, de censure, ou de restriction. Une telle condition est le seul garant d'un choix démocratique éclairé où le peuple saura d'avance pour qui et pour quoi il sera appelé à voter librement et en toute connaissance de cause. De même, pour éviter que les élections ne conduisent à ce que tous les pouvoirs soient accaparés par un courant, aussi important, démocratique et populaire soit-il, il serait plus prudent de réviser préalablement le Code électoral actuel pour adopter un système à la proportionnelle et prévoir la limitation des pouvoirs de l'exécutif. Je pense également que la réforme de la Constitution et des différentes institutions, pour asseoir un véritable système démocratique, doit faire l'objet d'un débat plus serein, quitte à confier à la future assemblée

démocratique la poursuite de la réflexion pour faire des propositions. En attendant, les commissions mises en place doivent continuer leur travail de réflexion sur ces réformes en ayant le souci de recueillir les avis de toutes les expressions politiques et sociales pour que leurs propositions reflètent les aspirations de la société.

Il est difficile et inutile d'entrer dans le détail de ce qu'il faut faire durant les quelques mois de transition nécessaires pour organiser dans les meilleures conditions des élections véritablement démocratiques.

Enfin, un choix lucide entre les différentes options prônées par les un(e)s et les autres ne doit pas passer par les surenchères idéologiques, les insultes, les attitudes sectaires, les appels à l'exclusion et l'anathème, ou la confrontation dans la rue qui risquent de dégénérer en un engrenage de violence qui ternirait l'image d'une révolution jusqu'ici pacifique. Il doit passer par un débat démocratique, où les protagonistes s'écourent, se respectent et font confiance au peuple en lui présentant les tenants et les aboutissants de leurs choix, et en se soumettant à son arbitrage. La modestie s'impose à tous les protagonistes d'autant plus que personne ne peut revendiquer la paternité de cette révolution dont les principaux acteurs étaient des jeunes inorganisés et que tout le monde pensaient apolitiques et incapables de se mobiliser pour de grandes causes comme la démocratie, la liberté et les droits humains. Ils doivent avoir toute la place qu'ils méritent dans le gouvernement, les institutions et le débat concernant l'avenir de leur révolution. Les vieux, dont je suis, doivent mettre les fruits de leur expérience à leur service et ne doivent surtout pas leur disputer la place qui leur revient de droit. ■